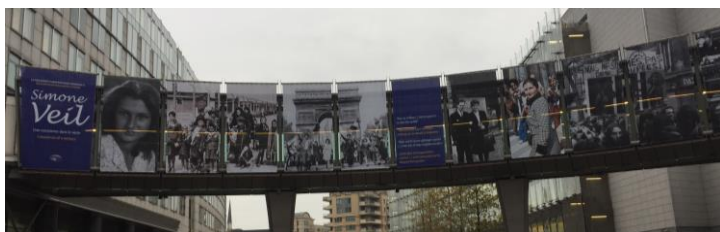




Pour les 60 ans du traité de Rome et dans le cadre du partenariat entre l'AMF et les institutions européennes, une délégation d'une vingtaine d'élus de Meurthe-et-Moselle et de Meuse s'est rendue les 5 et 6 décembre derniers à Bruxelles pour mieux comprendre la place des collectivités locales en Europe mais également cerner les attributions du Parlement européen et de la Commission européenne. Ces deux journées, riches d'informations et d'échanges avec les députés et fonctionnaires européens ont permis d'aborder les financements européens à destination des collectivités, la politique agricole commune, le Brexit et ses incidences, l'avenir de la zone Euro, l'Europe et le climat mais aussi de renforcer le partenariat avec l'association des maires de Meuse et de dialoguer sur des problématiques communes, propres à nos territoires ruraux.

### Mardi 5 décembre 2017 – journée au Parlement européen et au bureau Europe Grand Est



A leur arrivée, les élus ont découvert sur le parvis, l'hommage rendu à Simone VEIL, femme politique française décédée le 30 juin dernier à l'âge de 89 ans, qui présida le premier Parlement européen élu au suffrage universel en 1979.

#### Présentation du Parlement européen



François ARNAUD du Bureau d'information en France du Parlement européen a présenté le déroulé de la journée puis a familiarisé les participants avec les pouvoirs du Parlement doté de compétences législatives, budgétaires et de surveillance, les différents groupes politiques composant l'Assemblée, le processus législatif et le vote des députés.

Le Parlement est composé de 751 députés (la France dispose de 74 sièges) qui représentent 380 millions d'électeurs provenant de 28 États ; Strasbourg est le siège officiel du Parlement européen où se déroulent les séances plénières, à Bruxelles se tiennent les séances additionnelles et les commissions.

Depuis le 17 janvier 2017, Antonio TAJANI est le président en exercice du Parlement européen. Il succède à Martin SCHULZ, élu le 17 janvier 2012 et réélu le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

#### Rencontre avec l'eurodéputé Edouard MARTIN



Le groupe a rencontré Edouard MARTIN, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie avec qui il a abordé les questions relatives à la transition énergétique en Europe : réduction des gaz à effet de serre dans les 28 pays de l'Union, déploiement des compteurs communicants (dont Linky pour l'électricité en France), manière de payer les agriculteurs au juste prix et aides européennes pour lesquelles les parlementaires jouent le rôle d'une véritable courroie de transmission.

Le député a rappelé que l'Union européenne n'exerce que les compétences qui lui ont été données par les États membres car l'Europe est souvent accusée d'être responsable de choses pour lesquelles elle n'a pas la capacité d'agir !

Pour le compteur Linky, son déploiement en France, qui découle d'une directive européenne, permettra d'établir les factures sur la base d'une consommation réelle et non d'une estimation, ce qui évitera les avances de trésoreries.

M. MARTIN regrette néanmoins la tournure actuelle des débats et l'absence de campagne d'information de grande ampleur de la part de l'État Français car tout progrès entraîne des interrogations qui nécessitent de la pédagogie ; les députés européens se sont fortement positionnés pour que les données recueillies par ces compteurs soient convenablement protégées.

Sur les gaz à effet de serre, le député a évoqué les disparités fortes entre les États membres qui rendent délicats les engagements de réduire drastiquement nos émissions de telle sorte que l'Europe soit leader sur ce sujet. Néanmoins, il a mentionné que nous pouvons tous agir à notre échelle. Pour exemple, dans le coût de 400 milliards d'Euros de la facture énergétique, 40 % concerne le chauffage des bâtiments publics.

#### Déjeuner de travail avec l'eurodéputée Anne SANDER

Anne SANDER, membre de la commission des affaires économiques et monétaire est intervenue sur l'avenir de la zone euro et l'union bancaire : nécessité de consolider la monnaie unique qui a vécu près de 10 ans de tension mais qui a prouvé sa capacité de survie. « *Si nous voulons que l'euro unisse notre continent plutôt que de le diviser, il doit devenir la monnaie unique de toute l'Union européenne* », Jean-Claude Juncker, président de la commission européenne.

La députée a exposé comment l'Europe assure par l'union bancaire la surveillance et la gestion des faillites éventuelles des plus grands établissements bancaires.

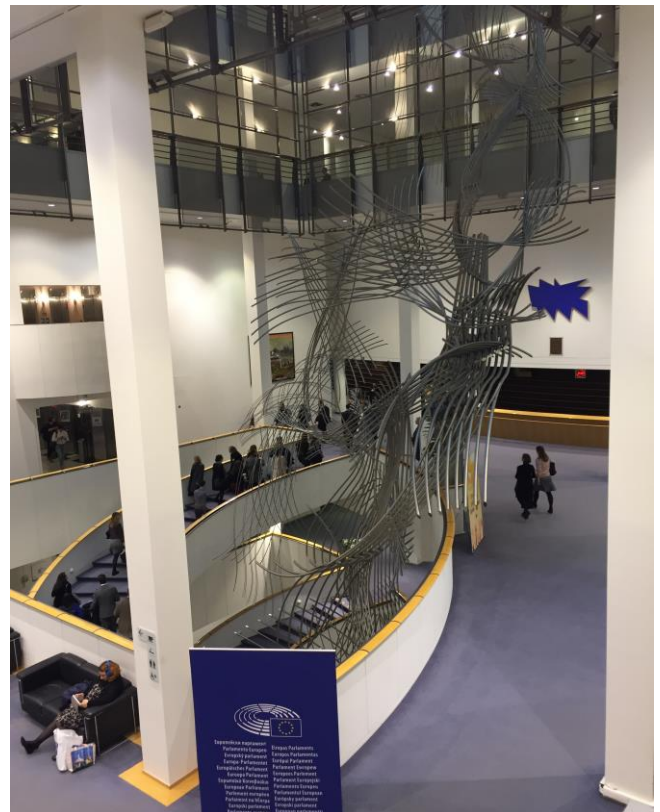
Pour mémoire, la nécessité d'une union bancaire est née avec la crise financière, qui a éclaté en 2008, et la crise de la dette souveraine qui a suivi. Il est alors apparu clairement que, particulièrement dans une union monétaire comme la zone euro, les problèmes issus des liens étroits entre finances publiques et secteur bancaire peuvent aisément se propager au-delà des frontières nationales et causer des perturbations financières dans d'autres pays de l'Union européenne.



#### Visite guidée du Parlement et de l'hémicycle



Un conférencier a expliqué l'origine de la sculpture monumentale « confluences » réalisée par le belge Olivier STREBELLE qui orne un escalier et impressionne par la finesse de sa conception en tube d'acier.



Les participants se sont ensuite rendus dans l'hémicycle dans lequel les échanges sont traduits dans les 24 langues officielles de l'Union européenne afin de s'imprégner de l'ambiance qui règne dans le plus grand parlement transnational au monde.

#### De 4 à 24 langues officielles

En 1957, un règlement européen établit le néerlandais, le français, l'allemand et l'italien comme langues de travail officielles. Depuis, leur nombre a augmenté avec l'adhésion de nouveaux pays à l'Union et la reconnaissance de certaines langues. Le 1er mai 2004, 21 étaient ainsi officiellement reconnues, auxquelles se sont ajoutées le roumain, le bulgare et l'irlandais (ou "langue gaélique") en 2007, puis le croate en 2013.



### Échanges avec Jacques LECARTE, fonctionnaire européen



Jacques LECARTE s'est entretenu avec les participants sur la place des collectivités dans l'Union européenne : la France représente à elle seule, près de 40 % des communes de l'Union européenne. En tant que ressortissant belge, il a exposé comment s'était opéré « d'autorité », dans son pays, la diminution du nombre de communes.

Il a présenté la position de l'Europe par rapport à « l'autonomie » de la Catalogne mais aussi du Brexit avec l'indépendance souhaitée de l'Ecosse pour se maintenir dans l'Union européenne.

Il a terminé son propos par les « aides régionales » qui seront certainement impactées par ce Brexit, car l'Union européenne perd un contributeur. Un manque à gagner qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les fonds européens.

### Intervention de l'eurodéputée Nadine MORANO



Nadine MORANO, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, a présenté son actualité, en rappelant que les parlementaires européens sont à la disposition des collectivités pour faire aboutir les projets des territoires. Sa permanence étant située à Toul, elle est prête à soutenir les dossiers et être la courroie de transmission pour les faire aboutir.

### Rencontre avec les représentants du bureau Europe Grand Est

Les élus se sont rendus au Bureau Europe Grand Est situé à quelques mètres du Parlement européen, accueillis par Nicolas WURM, directeur, et sa collaboratrice Christine VANDENHAUTE.



M. WURM a présenté le rôle de son association qui a notamment pour but de représenter les acteurs du nouveau territoire régional Grand Est auprès des instances européennes. Sa structure accompagne la mise en place d'une stratégie européenne et permet d'assurer :

- une représentation politique et institutionnelle
- la recherche de financements européens et l'assistance au montage de projets.

Le Bureau Europe Grand Est met également sa maîtrise des mécanismes de financements européens au service de ses partenaires en organisant des formations sur mesure : les associations des maires de Meurthe-et-Moselle et de Meuse souhaitent s'organiser pour que leurs adhérents puissent bénéficier de ces précieux enseignements dans un contexte où l'argent public se fait rare.



## Mercredi 6 décembre 2017 – journée à la Commission européenne

Les élus ont été accueillis à la Commission européenne par Isabella MALAISE-WECKERLE de la direction de la communication. Elle a indiqué que l'Europe a besoin des élus locaux afin qu'ils soient les témoins du caractère concret des actions menées pour développer les territoires et être les relais auprès de leur population car l'Europe souffre d'un problème d'image.

Comment montrer aux citoyens l'incidence directe de l'Union dans leur quotidien ? Exemple, l'Europe est responsable de la suppression depuis le 15 juin 2017 des frais d'itinérance (surcoûts que les opérateurs de télécommunications imposaient à leurs abonnés lorsqu'ils utilisaient leur appareil mobile dans un autre pays de l'Union).

### Quelles sont les 3 principales compétences de la commission européenne ?

- **Pouvoir d'initiative législative** : la plupart des actes législatifs du Conseil des ministres exigent au préalable une proposition émanant de la Commission.

- **Gardiennage des traités** : la Commission veille au respect et à l'application du droit européen et du droit dérivé (règlements, directives, décisions) sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne.

- **Pouvoir d'exécution** : la Commission est, par délégation du Conseil, l'organe d'exécution des politiques et des actes adoptés par le Conseil. Elle exécute le budget, gère les politiques communes et les Fonds européens.

La commission est dotée d'autres compétences, comme la négociation des accords de commerce et d'association avec les États tiers, l'établissement de l'avant-projet de budget et la gestion des fonds communautaires.

L'actuel président de la Commission est le Luxembourgeois Jean-Claude JUNCKER qui a pris ses fonctions fin 2014.

### A noter !

La Commission dispose de représentations dans toutes les capitales de ses États membres avec parfois, une ou plusieurs représentations régionales pour les plus grands pays. En France, elle a une représentation à Paris et à Marseille.

### Profitez du programme WIFI4U !

La Commission européenne souhaite promouvoir, partout en Europe, la connectivité Wi-Fi gratuite dans les lieux publics tels que les parcs, places, mairies, bibliothèques, centres de santé et musées, etc.

Le programme WIFI4U sera ouvert aux communes et communautés de communes. Il financera les coûts d'équipement et d'installation (points d'accès à internet), tandis que le bénéficiaire paiera pour la connectivité (abonnement internet) et le maintien en bon état de l'équipement pendant au moins 3 ans.

Le premier appel à projets devrait être lancé au début de l'année 2018. Ne tardez pas, car les projets seront sélectionnés sur la base du principe « premier arrivé, premier servi ».

### La stratégie de lutte contre le réchauffement climatique

Afin d'empêcher que le changement climatique n'atteigne des niveaux dangereux, la communauté internationale a convenu que la température moyenne de la planète ne devait pas augmenter de plus de 2°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. L'Union met donc tout en œuvre pour réduire les émissions des États membres mais également traiter et trouver des solutions pour s'adapter aux effets inévitables du changement climatique (sécheresses, inondations, tempêtes, ...) en sachant que les personnes les plus vulnérables sont situées dans le bassin méditerranéen.

L'utilisation plus rationnelle de l'énergie et la lutte contre le changement climatique vont stimuler la création d'emplois et la croissance et représentent un investissement dans l'avenir de l'Europe.

Les représentants des deux associations départementales de maires et de présidents d'intercommunalité, très satisfaits de ces journées d'études souhaitent d'autres manifestations de ce type pour partager des moments privilégiés avec les parlementaires et fonctionnaires européens.

C'est la raison pour laquelle une demande a été présentée au Bureau d'information en France du Parlement européen pour organiser une sortie à Strasbourg en 2018 et qu'une formation vous sera prochainement proposée pour vous aider à financer vos projets grâce à l'Union européenne.

